

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE

PROCÈS-VERBAL de la cent quatre-vingt-cinquième assemblée ordinaire du Comité de la vie étudiante de l'Université du Québec à Montréal, tenue le vendredi 17 octobre 2025, à 9 heures 30 minutes, à la salle Pierre-J.-Jeannot (D-5500) du pavillon Athanase-David, à Montréal.

MEMBRES PRÉSENTS

Monia Abdallah	Professeure, Département d'histoire de l'art
Quentin Baudens	Personne étudiante, représentante de la Faculté de science politique et de droit
Myriam Bravo	Personne étudiante, représentante des groupes étudiants
Rachel Chagnon	Doyenne de la Faculté de science politique et de droit
Julie Corbeil	Attachée d'administration, Département des sciences comptables
Jean-François Connolly-Gingras	Conseiller à la santé globale de la communauté étudiante, Services à la réussite et à la vie étudiante
Émile Duchesne	Personne étudiante, représentant de la Faculté des sciences de l'éducation
Jonathan Giguère	Directeur intérimaire des Services à la réussite et à la vie étudiante
Johanne Grenier	Vice-rectrice à la Vie académique (présidente)
Dominique Leblanc	Personne étudiante, représentante de la Faculté des sciences humaines
Iannick Lepage	Personne étudiante, représentante des cycles supérieurs
Sylvie Quéré	Cadre-conseil au Vice-rectorat à la vie académique
Julien Séguin	Personne étudiante, représentante de l'École des sciences de la gestion

MEMBRES ABSENTS

Patrick Gauthier*	Chargé de cours, Département de communication sociale et publique
Neko Likongo*	Directeur du Service des relations internationales
Raissa Ntumba Nsey*	Personne étudiante, représentante de la Faculté de communication
Thomas Saïas*	Professeur, Département de psychologie
François Thibault*	Personne étudiante, représentante des groupes étudiants
Diego Ernesto Valera Lopez	Personne étudiante, représentant de la Faculté des arts

PERSONNES OBSERVATRICES

Marco Bacon	Directeur des relations avec les Premiers peuples
Josiane Barbeau	Directrice du Bureau de l'inclusion et de la réussite étudiante
Francis Dallaire	Directeur, Services-conseils aux Services à la réussite et à la vie étudiante

* Absence motivée

Marie-Pier Elias
Alexandre Lamarre

Directrice du Bureau de l'aide financière et des bourses
Directeur du Bureau des activités sportives aux Services à la réussite et à la vie étudiante
Personne étudiante, École des sciences de la gestion

Stéphanie Millette

SECRÉTARIAT DES INSTANCES

Marie-Hélène Fandrich
Véronique Laffitte

Directrice du Secrétariat des instances (secrétaire)
Chargée d'instances

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

La présidente souhaite la bienvenue aux membres, en cette première assemblée de l'année. Plusieurs personnes participant à la rencontre pour la première fois, un tour de table est effectué aux fins des présentations. La présidente invite ensuite chacune, chacun à préciser sur son carton le pronom qu'elle, il souhaite voir utiliser à son endroit, si cela n'y apparaît pas déjà. Elle ajoute que pour sa part, elle ajoutera la pastille de la formation CAMIE (Campus inclusifs pour les personnes étudiantes de l'international), qu'elle a suivi récemment. Elle en souligne le grand intérêt, et encourage chacune, chacun à la faire.

1. Points statutaires

1.1 Ordre du jour

Le projet d'ordre du jour est soumis aux membres.

Sur une proposition dûment faite par Jean-François Connolly-Gingras, appuyée par Monia Abdallah, le projet d'ordre du jour est adopté à l'unanimité, tel que présenté.

1.2 Procès-verbal de la 184^e assemblée ordinaire du 14 avril 2025

Sur une proposition dûment faite par Iannick Lepage, appuyée par Monia Abdallah, le procès-verbal de la 184^e assemblée ordinaire du Comité de la vie étudiante tenue le 14 avril 2025 est adopté à l'unanimité, tel que présenté.

1.3 Affaires en découlant

Aucun point n'est soulevé.

1.4 Registre des suivis

La directrice du Secrétariat des instances indique que le seul suivi inscrit au registre, portant sur la « Modification des termes étudiantes étrangères, étudiants étrangers afin de désigner les personnes provenant de l'extérieur du Québec étudiant à l'UQAM » par ceux d'étudiantes, étudiants internationaux doit y rester inscrit jusqu'à ce que le changement ait été apporté à l'ensemble des documents normatifs de l'Université. Le suivi sera retiré une fois que ce sera chose faite. Dans l'intervalle, la vice-rectrice à la Vie académique encourage les membres et personnes observatrices à privilégier la nouvelle formulation, afin d'ancrer la pratique.

2. Présentations

2.1 Mandat du Comité de la vie étudiante

La vice-rectrice à la Vie académique invite la directrice du Secrétariat à présenter le mandat et les spécificités du Comité de la vie étudiante. Celle-ci précise le rôle du Secrétariat des instances dans la préparation, la tenue et le suivi des rencontres du Comité, puis elle explique les particularités de cette instance, notamment ses origines, son mandat et ses procédures de délibérations, et plus particulièrement les questions du double quorum et de la double majorité. À cette occasion, la vice-rectrice à la Vie académique souligne l'importance de la confirmation des présences, et rappelle qu'il s'agit d'un comité paritaire entre les membres institutionnels et les membres étudiantes, membres étudiants. Elle explique également que le Comité de la vie étudiante est un lieu de formation à la vie démocratique, et qu'il importe de ne pas hésiter à faire part de questions ou à demander des explications, l'atmosphère se voulant bienveillante. La vice-rectrice enfin, fait part de sa disponibilité, quelques minutes avant le début des rencontres, pour échanger sur tout type de question.

2.2 Site web relatif aux situations problématiques et processus administratifs officiels

La vice-rectrice à la Vie académique invite Sylvie Quéré, cadre-conseil au Vice-rectorat à la vie académique, à présenter le site Web relatif aux situations problématiques et processus administratifs officiels. Celle-ci explique que ce site se veut un lieu où les personnes étudiantes peuvent aller chercher de l'information quand ils ont des questions au cours de leur cheminement académique. Il est divisé en trois sections, Admissions, inscriptions et cheminement d'études; Recours académiques et pédagogiques et Sécurité, éthique et bien-être sur le campus, et répertorie déjà 26 situations. Il sera bonifié avec le temps. Les membres sont invités à faire part de leurs suggestions, commentaires ou ajouts souhaités, de même qu'à consulter, diffuser et utiliser le site.

Une question est posée à l'effet de savoir où acheminer les recommandations. La cadre-conseil suggère de les lui transmettre, ou encore de les adresser à quelqu'un du SRVE qui les lui fera suivre. Un lieu plus spécifique sera communiqué lors de la prochaine assemblée du Comité.

Un membre demande si le code QR partagé à l'occasion de la présentation est protégé. Il souhaite également savoir si le programme Allô bénéficiera aussi de cet outil, et si un accès sera prévu pour les étudiantes, étudiants internationaux. Le directeur intérimaire des Services à la réussite et à la vie étudiante précise que le code n'était destiné qu'à la rencontre. Il invite les membres étudiantes, étudiants à partager largement, via leurs associations étudiantes et leurs connaissances, afin d'en faire bénéficier le plus grand nombre possible de personnes. Sur le second point, la cadre-conseil explique que le site vise d'abord à réunir en un même espace des éléments qui existaient déjà, et à offrir de l'information non ciblée, à l'intention de toutes les personnes étudiantes. Cependant, une communication spéciale pourrait être conçue pour les étudiantes, étudiants internationaux.

Il est suggéré d'informer les personnes étudiantes internationales via l'Infolettre du programme Allô. La vice-rectrice salue la pertinence de ces suggestions et remercie la cadre-conseil pour le travail accompli. Elle ajoute que l'ensemble de cette démarche vise également à éviter que la protectrice universitaire, qui a collaboré à ce processus d'élaboration du site, ne soit approchée pour des demandes avant que les autres recours aient été utilisés.

3. Sujets pour adoption

3.1 Tableau des nominations

La directrice du Secrétariat des instances présente le tableau des nominations, tel que déposé en annexe. Elle précise que ce tableau fait état de tous les comités pour lesquels le Comité de la vie étudiante a le pouvoir de nommer des membres. À cette occasion, elle rappelle qu'à cette occasion, elle rappelle que la *nomination* est l'acte officiel d'attribuer une fonction, tandis que la *désignation* est le fait de proposer une personne en vue de cette nomination. Elle termine en précisant que les sièges vacants sont signalés par une case rose.

Un membre étudiant relève que les associations étudiantes facultaires n'ayant pas reçu le tableau des sièges étudiants à pourvoir, elles n'ont pas pu formuler de désignations. En conséquence, il demande le dépôt de ce tableau jusqu'à la prochaine assemblée du Comité. La mise en dépôt est acceptée. Le directeur intérimaire des Services à la réussite et à la vie étudiante indique qu'il transmettra ledit tableau aux associations facultaires.

3.2 Adoption du Règlement de régie interne du Comité des personnes usagères des Services à la réussite et à la vie étudiante (CPUSRVE) et abrogation du Règlement du CUSVRVA (Annexe CVE-185-3.2)

Le directeur intérimaire des Services à la réussite et à la vie étudiante présente l'avis d'inscription, tel que déposé en annexe. Il explique notamment que les dernières modifications apportées à la structure de la Direction ont rendu nécessaire l'abrogation du Règlement du Comité des personnes usagères des Services à la réussite et à la vie étudiante (CUSVRVA) et l'Adoption du Règlement de régie interne du Comité des personnes usagères des Services à la réussite et à la vie étudiante (CPUSRVE), afin de refléter la nouvelle organisation des unités. La composition de ce comité a également été ajustée afin de mieux refléter les catégories visées. Un siège étudiant a également été ajouté. Le dossier est soumis aux délibérations. Aucun point n'est soulevé.

RÉSOLUTION 2025-CVE-1004

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-185-3.2;

ATTENDU la résolution 2023-CVE-878 adoptée le 27 janvier 2023, par laquelle le Règlement de régie interne du Comité des usagères et usagers des services relevant du Vice-rectorat à la vie académique a été modifié pour la dernière fois;

ATTENDU la résolution 2024-A-19503 adoptée par le Conseil d'administration le 23 octobre 2024 apportant des modifications à la Direction de l'Université, notamment en renommant les Services à la vie étudiante (SVE) en Services à la réussite et à la vie étudiante (SRVE) et en y rattachant le Bureau de l'inclusion et de la réussite étudiante (BIRÉ);

ATTENDU qu'il y a lieu d'aligner la gouvernance des personnes usagères des services des SRVE afin d'assurer la fluidité de l'expérience étudiante et la cohérence organisationnelle;

ATTENDU le projet de Règlement de régie interne du Comité des personnes usagères des Services à la réussite et à la vie étudiante (CPUSRVE) et la nécessité d'abroger celui du Comité des usagères et des usagers des services relevant du VRVA (CUSVRVA);

ATTENDU la recommandation du directeur intérimaire des Services à la réussite et à la vie étudiante;

ATTENDU la recommandation de la vice-rectrice à la Vie académique;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par Jean-François Connolly-Gingras, appuyé par Julie Corbeil, que le Comité de la vie étudiante :

ABROGE le Règlement de régie interne du Comité des usagères et des usagers des services relevant du Vice-rectorat à la vie académique (CUSVRVA);

ADOpte le Règlement de régie interne du Comité des personnes usagères des Services à la réussite et à la vie étudiante (CPUSRVE).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Points d'information

4.1 Informations de la présidente

Elle souligne la nomination du groupe étudiant d'Envergure BQAM au gala Forces AVENIR, ainsi que la belle visibilité qu'elle a suscitée, pour le groupe comme pour l'Institution. La présidente indique ensuite que les étudiantes, étudiants recevront prochainement une invitation à une rencontre visant à mieux comprendre et à s'approprier la Politique n° 17 sur l'éducation inclusive. Elle invite les membres étudiantes, étudiants à y participer et à y poser leurs questions. À ce propos, il est demandé si le comité qui avait été formé pour l'élaboration de cette politique est toujours actif. La présidente répond que non, ce comité n'est plus pertinent puisque la politique est maintenant adoptée. Elle précise que la politique prévoit la création du Comité institutionnel sur l'éducation inclusive (CIEI) que sa composition est en cours, et qu'il est prévu qu'une étudiante, un étudiant par faculté ou École y siège. Une question est posée à l'effet de savoir à qui devront être acheminées les questions ou les suggestions de points à traiter à ce comité. La présidente suggère de contacter des membres du comité, et note que la première tâche de ce dernier consistera à élaborer un plan de travail.

Il est demandé si une rencontre d'information a également été prévue à l'intention des personnes employées de soutien. La présidente vérifiera si une telle rencontre est prévue et prend bonne note de la suggestion qui est très pertinente.

Un membre attire l'attention sur le fait que l'interdiction des vélos sur le campus fait en sorte qu'il n'est pas possible d'accéder aux locaux de BQAM-e, aux fins des réparations. Le directeur intérimaire des Services à la réussite et à la vie étudiante indique que le groupe BQAM-e est situé près d'une entrée et qu'une entente avec le Service de la prévention et de la sécurité existe pour permettre l'accès par cette entrée. Une question est posée à l'effet de savoir où en sont les discussions relatives à l'installation d'un atelier de réparation sur le campus central. Il est indiqué que des discussions en ce sens eurent lieu.

4.2 Informations générales

4.2.1 Bilan des travaux sur le Comité des usagères et usagers des services relevant du Vice-rectorat à la vie académique (CUSVRVA) pour l'année 2024-2025

Le directeur intérimaire des Services à la réussite et à la vie étudiante présente le bilan des travaux du Comité des usagères et usagers des services relevant du Vice-rectorat à la vie académique, notamment sur ce qui peut être développé sur le campus Ouest pour développer le sentiment d'appartenance et le mieux-être des étudiantes, étudiants internationaux ; les enjeux rencontrés par les personnes queers et non binaires au sein de la communauté universitaire ; ainsi que la mise en place de la Politique n° 17 sur l'éducation inclusive et celle du comité institutionnel qui en relève ; et les enjeux de santé-sécurité au travail sur le campus. Il termine en déclarant que ces travaux ont permis de mieux circonscrire ces questions, et de les porter au sein de l'Université aux personnes responsables, ou encore d'y répondre en fonction des compétences des Services à la réussite et à la vie étudiante.

4.2.2 Présentation du projet pilote pour l'accès aux produits menstruels

Le directeur intérimaire des Services à la réussite et à la vie étudiante présente le projet pilote pour l'accès aux produits menstruels, organisé en collaboration avec le Vice-rectorat au développement humain et organisationnel. Il précise que ce projet a bénéficié d'une belle campagne de communication, notamment via le journal Montréal Campus. Le projet a été amorcé dans les premiers jours de la rentrée, et un suivi régulier est effectué afin de s'assurer que les produits soient toujours disponibles, afin de pouvoir toujours être en mesure de dépanner les personnes qui pourraient être mal prises. Ce projet a été mis en œuvre avec une entreprise québécoise qui a fourni environ 5 000 produits offerts gratuitement par le biais du Bac alimentaire. Un bilan sera dressé au mois de juin.

4.2.3 Vote sur le campus pour les élections municipales

Le directeur des Services à la réussite et à la vie étudiante intérimaire explique que cette année, les 28 et 29 octobre prochain, un kiosque sera mis à la disposition de la communauté universitaire pour les élections municipales. Il sera possible de voter pour Montréal mais aussi pour sa ville. À cette occasion, la doyenne de la Faculté de science politique et de droit rappelle l'importance d'exercer ce droit qui permet d'agir sur des enjeux de proximité importants. Elle rappelle également que le 24 octobre, les chefs des différents partis seront sur le campus pour le Sommet – Une nouvelle vision de la santé, et que le 28 octobre, ce sera le tour des conseillères, conseillers municipaux pour un débat sur les enjeux du Quartier Latin. Elle encourage chacune, chacun à s'intéresser à ce scrutin consacré aux personnes sur lesquelles les citoyennes, citoyens ont le plus d'influence.

4.2.4 Première édition de la Semaine santé-sécurité à l'UQAM

Jean-François Connolly-Gingras, conseiller à la santé globale de la santé étudiante, Services à la réussite et à la vie étudiante, présente le bilan de la première édition de la Semaine santé-sécurité, qui s'est déroulée à l'Université du 14 au 17 octobre. Il rappelle qu'il y a quelques mois, Julie Lamarche, directrice du Service du développement humain et organisationnel, était venue présenter au Comité les impacts de la Loi modernisant le régime de santé et sécurité au travail (LMRSST), et plus spécifiquement les changements liés aux personnes stagiaires. Dans la foulée de cette modification, un comité constitué de personnes employées syndiquées et de personnes étudiantes a été créé afin de parler de ces enjeux. À cette occasion, le conseiller à la santé globale de la santé étudiante mentionne qu'un siège étudiant est vacant. Il invite les personnes

intéressées à le pourvoir à le contacter. Il explique ensuite que la Semaine santé et sécurité s'inscrit dans le prolongement de cette modification de la Loi et a donné lieu à la mise sur pied de kiosques et d'activités organisées par le Service du développement organisationnel, les Services à la réussite et à la vie étudiante et les syndicats. Il évoque ensuite l'existence d'un formulaire de déclaration des accidents, disponible sur le site Web relatif aux situations problématiques et processus administratifs officiels, destiné au rapport de toute situation d'accident dans le cadre des activités académiques, et invite chacune, chacun à faire part de ses suggestions ou à communiquer avec lui afin d'améliorer le processus.

Des précisions sont demandées sur la manière dont la Loi s'applique aux personnes étudiantes considérées comme des travailleuses, travailleurs. Le conseiller à la santé globale de la santé étudiante indique qu'elle a pour effet d'accroître les responsabilités de l'Université envers les étudiantes, étudiants. La doyenne de la Faculté de science politique et de droit précise que cette loi est une loi d'intérêt public qui dépasse les relations de travail et vise les personnes qui offrent un service. La décision d'y intégrer les stagiaires est un moyen de reconnaître qu'elles sont à risque compte tenu de leur exercice, qu'elles soient rémunérées ou non.

4.2.5 Accessibilité des listes de locaux d'enseignement et des commanditaires pour les associations étudiantes

Un membre étudiant renouvelle la demande formulée par les associations facultaires étudiantes de recevoir les listes des locaux d'enseignement et des commanditaires afin de pouvoir déterminer quel cours se donne où, à quelle heure, et dans quelle faculté. Il rappelle que celles-ci, longtemps remises, ne le sont plus depuis plusieurs années, ce qui suscite des tensions en période de grève. La vice-rectrice à la Vie académique rappelle que l'Institution est en litige sur cette question avec la Commission d'accès à l'information, et qu'il n'est pas possible de statuer tant que celui-ci n'a pas été réglé.

À un membre étudiant qui relève que la Commission avait donné raison aux étudiantes, étudiants sur ce point, la vice-rectrice à la Vie académique souligne que le litige pendant est associé à une nouvelle demande. Le directeur des Services à la réussite et à la vie étudiante intérimaire ajoute qu'une aide peut être offerte pour contacter les professeures et professeurs des cours qu'ils souhaiteraient visiter lors de leur tournée de classe.

Il est mentionné par le membre étudiant que ces listes ne sont pas utiles seulement en cas de grève, mais aussi lors des invitations aux assemblées générales. Elles permettraient d'éviter des confusions, et d'éviter que les étudiantes et les étudiants de se présenter aux assemblées qui ne concernent pas leur faculté.

Au terme des échanges, un membre étudiant demande le vote. La vice-rectrice à la Vie académique rappelle la procédure pour inscrire un point à l'ordre du jour et déposer une proposition qui sera discutée puis ensuite soumise au vote, tel que présenté en début de rencontre au point 2.1.

Un membre étudiant déclare qu'une telle proposition sera préparée pour la prochaine assemblée du Comité de la vie étudiante, le 28 novembre. La vice-rectrice à la Vie académique indique que le litige ne sera pas réglé à cette date.

4.2.6 Suivi des discussions à propos de l'aménagement des espaces associatifs

Un membre étudiant rappelle que le local commun aux associations étudiantes facultaires autrefois situé au croisement des pavillons Judith-Jasmin et Hubert-Aquin, en raison du réaménagement des espaces, devait être déplacé dans les locaux de l'ancienne Coop des arts. Il souhaiterait connaître l'état d'évolution des travaux, et si les anciennes portes ont bien été conservées. La vice-rectrice à la Vie académique explique les principes appliqués par le Gouvernement concernant les travaux d'infrastructure. Le directeur des Services à la réussite et à la vie étudiante intérimaire ajoute que les portes sont toujours là, et note que même si les travaux n'ont pas commencé, ces espaces restent alloués aux associations étudiantes. Il indique qu'une rencontre est prévue au mois de novembre entre une personne du Service de la planification et des projets immobiliers et les associations étudiantes pour que le Service vienne présenter un état de la situation.

Il est demandé si le plan d'aménagement d'un babillard est toujours prévu. Le directeur des Services à la réussite et à la vie étudiante intérimaire le confirme.

4.2.7 Procédures entourant la tenue d'événements sur le campus

Un membre étudiant évoque le fait que les associations étudiantes reçoivent de plus en plus de lettres d'engagement de responsabilité à signer lorsqu'elles organisent des activités. La présence d'agentes, agents de sécurité et les frais en découlant sont également abordés. Le directeur des Services à la réussite et à la vie étudiante intérimaire indique qu'il ne s'agit pas d'une nouvelle pratique, ces engagements signés par les personnes organisatrices rappellent qu'elles sont responsables de ce qui peut découler de l'activité qu'elles organisent. Il déclare également que chaque événement fait l'objet d'une évaluation par le Service de la prévention et de la sécurité (SPS), selon l'heure, le nombre de personnes, l'offre d'alcool, sachant que ce diagnostic peut varier d'une situation à une autre.

Une membre ajoute que les frais pour des agentes, agents de sécurité ne sont pas facturés uniquement aux associations étudiantes. Pour en avoir organisé elle-même, toute activité suscite ces dépenses, sans qu'il y ait de choix.

La facturation et la variation du montant demandé sont questionnées. La vice-rectrice à la Vie académique suggère que le directeur du Service de la prévention et de la sécurité vienne expliquer au Comité le mode de fonctionnement appliqué dans les situations de ce type.

4.2.8 Retour sur les festivités de la rentrée

Un membre étudiant souhaiterait connaître les bons coups des activités de la rentrée. Le directeur intérimaire des Services à la réussite et à la vie étudiante évoque les temps forts des festivités de la rentrée, notamment les spectacles et concerts proposés à la communauté. Il déclare avoir reçu de très bons commentaires. Le directeur intérimaire des Services à la réussite et à la vie étudiante poursuit en indiquant qu'une réflexion est en cours afin d'organiser quelque chose pour le trimestre d'hiver, et invite les membres étudiantes, étudiants à lui faire part de leurs suggestions, le cas échéant. Un membre étudiant souligne le sentiment d'appartenance qu'ont permis de créer ces festivités, et fait part à son tour des échos positifs qu'il en a reçu.

5. Divers

La vice-rectrice à la Vie académique informe le Comité que le 6 novembre prochain, le Département d'études littéraires organise un salon du livre qui se tiendra dans l'Agora du pavillon Judith-Jasmin.

Elle annonce aussi, que le 6 novembre, aura lieu le match d'ouverture des Citadins. L'équipe de basketball féminines débute la soirée suivie du match de l'équipe masculine.

6. Dépôt de documents

D.1 Tableau de suivi des sièges étudiants sur les comités institutionnels.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 HEURES 35 MINUTES.

ONT SIGNÉ :

La présidente

La secrétaire

CONFIRMÉ À L'ASSEMBLÉE DU XX XXXXXX 2025.

COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE

Ordre du jour

Cent quatre-vingt-cinquième assemblée ordinaire, le 17 octobre 2025
à 9 heures 30, salle D-5500

1. Points statutaires

- 1.1 Ordre du jour
- 1.2 Procès-verbal de la 184^e assemblée ordinaire du 14 avril 2025
- 1.3 Affaires en découlant
- 1.4 Registre des suivis

2. Présentations

- 2.1 Mandat du Comité de la vie étudiante [Marie-Hélène Fandrich, directrice du Secrétariat des instances]
- 2.2 Site Web relatif aux situations problématiques et processus administratifs officiels [Sylvie Quéré, cadre-conseil au Vice-rectorat à la vie académique]

3. Sujets pour adoption

- 3.1 Tableau des nominations
- 3.2 Adoption du Règlement de régie interne du Comité des personnes usagères des Services à la réussite et à la vie étudiante (CPUSRVE) et abrogation du Règlement du CUSVRVA [Jonathan Giguère, directeur intérimaire, Services à la réussite et à la vie étudiante]

4. Points d'information

- 4.1 Informations de la présidente
- 4.2 Informations générales
 - 4.2.1 Bilan des travaux sur le Comité des usagères et usagers des services relevant du Vice-rectorat à la vie académique (CUSVRVA) pour l'année 2024-2025 [Jonathan Giguère, directeur intérimaire, Services à la réussite et à la vie étudiante]
 - 4.2.2 Présentation du projet pilote pour l'accès aux produits menstruels [Jonathan Giguère, directeur intérimaire, Services à la réussite et à la vie étudiante]

- 4.2.3 Vote sur le campus pour les élections municipales [Jonathan Giguère, directeur intérimaire, Services à la réussite et à la vie étudiante]
- 4.2.4 Première édition de la Semaine santé-sécurité à l'UQAM [Jean-François Connolly-Gingras, conseiller à la santé globale de la santé étudiante, Services à la réussite et à la vie étudiante]
- 4.2.5 Accessibilité des listes de locaux d'enseignement et des commanditaires pour les associations étudiantes
- 4.2.6 Suivi des discussions à propos de l'aménagement des espaces associatifs
- 4.2.7 Procédures entourant la tenue d'événements sur le campus
- 4.2.8 Retour sur les festivités de la rentrée

5. Divers

6. Dépôt de documents

- D.1 Tableau de suivi des sièges étudiants sur les comités institutionnels

Prochaine rencontre : 28 novembre 2025